Politique de lobbying responsable

Green-Got, entité juridique Domino SAS · Octobre 2026

1. Objet et périmètre

Cette politique décrit l'approche de Green-Got en matière de représentation d'intérêts et de plaidoyer de politique publique. Elle couvre les prises de position publiques, la participation à des coalitions, les contributions à des consultations publiques et toute interaction avec des décideurs publics, au niveau français comme européen.

2. Finalité du plaidoyer

Green-Got ne mène que des activités de plaidoyer visant à générer un impact positif sur la société ou l'environnement. Son plaidoyer sert directement sa raison d'être statutaire, orienter l'épargne vers la transition écologique et sensibiliser le grand public au rôle du secteur financier dans le financement des énergies fossiles. Green-Got ne mène aucune action visant à affaiblir une réglementation sociale ou environnementale.

3. Fondement sur des données fiables

Les positions de Green-Got s'appuient sur des sources publiques et vérifiables, rapports sur le financement fossile des grandes banques, textes réglementaires européens et travaux scientifiques sur le climat. Green-Got s'attache à sourcer et dater chaque affirmation qu'elle publie, conformément à sa politique de marketing et de communication responsables.

4. Contributions politiques

Green-Got ne verse aucune contribution financière ou en nature à un parti politique, à un candidat ou à un élu, en France comme à l'étranger. Cette interdiction est absolue et vaut pour l'entreprise comme pour la Fondation Green-Got. Le financement des partis politiques par les personnes morales est au demeurant interdit en droit français. Green-Got ne rémunère aucun cabinet de représentation d'intérêts pour son compte propre. L'adhésion à la Sustainable Banking Coalition est gratuite pour l'ensemble de ses membres, et aucune cotisation ni contribution financière n'a été versée à ce titre depuis l'adhésion du 16 février 2024.

5. Lutte contre la corruption

Green-Got proscrit toute forme de corruption, de trafic d'influence et de paiement de facilitation dans ses relations avec les décideurs publics et les organisations intermédiaires. Aucun cadeau, avantage ou invitation susceptible d'influencer une décision publique n'est offert ni accepté. Tout soupçon se

signale par le canal d'alerte de la politique droits humains, sans représailles pour le lanceur d'alerte de bonne foi.

6. Organisations intermédiaires

Green-Got exerce l'essentiel de son plaidoyer collectivement, au sein de la Sustainable Banking Coalition, groupement d'institutions financières européennes sans financement des énergies fossiles, basé à Bruxelles et animé par le cabinet Sustainable Public Affairs.

Contrôle	Modalité
Cohérence des positions	Green-Got vérifie que les positions portées par la coalition sont compatibles avec la présente politique avant de les cosigner ou de les relayer.
Adhésion sélective	Green-Got n'adhère qu'à des organisations dont les critères excluent l'exposition aux énergies fossiles, à la déforestation, à l'élevage intensif, à l'armement et au tabac.
Revue annuelle	L'équipe Impact revoit chaque année la liste des adhésions et des positions cosignées, et se retire de toute organisation dont les positions divergeraient de la présente politique.
Traçabilité	Les prises de position publiques de Green-Got sont datées et accessibles en ligne, ce qui rend le plaidoyer vérifiable par tout tiers.

7. Activités de plaidoyer menées

- Adhésion à la Sustainable Banking Coalition depuis le 16 février 2024 et soutien de ses positions, dont le position paper de juillet 2025 sur le cadre financier pluriannuel de l'Union européenne.
- Adhésion au mouvement Impact France, organisation patronale française qui fédère et représente les entrepreneurs et dirigeants d'entreprises engagés, et participation à son cercle Finance.
- Prise de position publique du 26 janvier 2026 sur le paquet européen dit Omnibus, en faveur de la réintégration des services financiers dans le devoir de vigilance, du maintien de la double matérialité et d'une taxonomie refusant de labelliser le gaz fossile comme vert.
- Participation à la campagne européenne #EUSwitchBanks, lancée fin 2024.
- Publication de contenus pédagogiques documentés sur le financement fossile et les politiques d'exclusion du charbon, du pétrole et du gaz.

8. Gouvernance, contrôle et gestion des risques

Élément	Dispositif chez Green-Got
Responsabilité	La direction générale est responsable de la politique. Sa mise en œuvre opérationnelle est confiée à la responsable Fondation et Impact, qui pilote les prises de position et les adhésions.
Intégration dans l'entreprise	Toute prise de position publique est relue par l'équipe Impact avant publication, selon le même circuit que la politique de marketing et de communication responsables. Toute nouvelle adhésion à une coalition est validée par la direction générale.
Identification et gestion des risques	Les risques identifiés sont l'allégation non étayée, la divergence entre une position portée par une coalition et la présente politique, et le manquement aux règles de transparence de la représentation d'intérêts. Ils sont traités par le sourçage systématique des affirmations, la revue annuelle des adhésions et la relecture préalable des positions.
Évaluation du cadre de gouvernance	Revue annuelle par l'équipe Impact, dont les conclusions sont présentées à la direction dans le cadre de la revue de performance sociale et environnementale.
Remontée des préoccupations	Toute personne, interne ou externe, peut signaler une préoccupation sur la conduite du plaidoyer par le formulaire de signalement en ligne prévu par la politique droits humains, ou par la procédure de réclamation accessible dans l'application. Aucune représaille n'est exercée à l'encontre d'un signalement de bonne foi.

9. Approbation et publication

La politique est approuvée par la plus haute instance de direction de Green-Got puis publiée sur le site de l'entreprise, où elle est accessible à toutes les parties prenantes. Elle est revue chaque année.